Au sein d’une organisation, chaque équipe devrait rechercher des volontaires pour jouer le rôle de responsables d’étage. Idéalement, entre 5 % et 10 % du personnel d’une organisation devraient être invités à assumer cette responsabilité. Il est important de préciser que les responsables d’étage s’exposeront à un certain danger, puisque ces personnes seront parmi les dernières à quitter les lieux lorsque l’on donne un ordre d’évacuation ou de mise à l’abri.

Les personnes qui se portent volontaires devront recevoir une formation adaptée aux risques auxquels elles pourraient faire face dans l’exercice de leurs fonctions. Dans la mesure du possible, il faudra coordonner les efforts de tous les responsables d’étage au sein des différents services et dans les différentes parties de l’établissement. La description du poste de responsable d’étage doit être facilement accessible, et tout le personnel doit comprendre l’importance de respecter ses consignes. Afin d’aider ces volontaires à accomplir leurs tâches et en vue de bien sensibiliser le personnel, il faut afficher des renseignements sur les procédures d’évacuation et de mise à l’abri partout dans l’établissement.

**Principales tâches**

* Lancer les procédures d’évacuation ou de mise à l’abri lorsque nécessaire.
* Parcourir sa zone pour vérifier que tout le monde a été évacué ou s’est mis à l’abri.
* Fermer les portes au fur et à mesure que les zones sont évacuées.
* Aider le personnel ayant besoin d’aide à évacuer les lieux.

*REMARQUE : Les responsables d’étage doivent comprendre que cela peut signifier d’attendre l’arrivée d’autres membres du personnel d’urgence.*

* Être la dernière personne à quitter la zone.
* Donner des instructions et des ordres verbaux afin de garantir le bon déroulement de l’évacuation ou de la mise à l’abri.
* Noter les actions pouvant se révéler dangereuses, incorrectes ou inappropriées (bousculade, utilisation des ascenseurs, etc.).
* Se réunir avec les autres membres du personnel au site désigné, aider à maintenir l’ordre et à établir la communication, et prendre en charge le personnel de sa zone.
* Signaler aux autorités toute personne disparue et préciser le dernier endroit où elle a été vue.
* Noter l’heure de l’évacuation.
* Sauf en cas d’incident mineur, il n’est pas recommandé aux responsables d’étage ou à tout autre membre du personnel de tenter d’éteindre un incendie. Seules les personnes dûment formées devraient s’acquitter de cette tâche.
* Participer à des exercices réguliers.

**Facteurs à prendre en considération au moment d’évaluer une urgence réelle ou potentielle**

* L’aménagement de l’installation et ses caractéristiques physiques.
* L’occupation et la composition physiques du site ainsi que la répartition et les caractéristiques du personnel.
* La capacité des premiers intervenants locaux, et plus particulièrement le délai de réponse.
* Les programmes communautaires d’intervention ou d’aide.
* L’emplacement de l’eau potable et du matériel de premiers soins.
* Les risques sur le site, tels que les flammes nues, la présence de produits toxiques ou caustiques, d’explosifs ou d’autres dangers (par exemple, des chantiers de construction).
* Les voies de circulation et les conditions météorologiques.
* Les autres caractéristiques du quartier.
* Les autres aspects particuliers du site, tels que les voies d’accès aux sites d’assemblage.